



SYNDICAT NATIONAL DES AGENTS DES DOUANES CGT

Sections de Montpellier – Perpignan – Midi-Pyrénées & DNSCE

CSA d'Occitanie du 6 mars 2024

Un Comité Social d'Administration (remplaçant des CTSD) s'est tenu le 6 mars 2024 pour présenter (!) aux OS la répartition des effectifs sur la Direction Interrégionale appelé schéma d'emploi.

Le SNAD-CGT a donné lecture de sa déclaration liminaire dénonçant les conditions de plus en plus dégradées du dialogue (!) social qui se résume de plus en plus à écouter les mesures prises sans que nous puissions au préalable faire valoir les arguments des agents de terrain.

En effet, pour un sujet aussi important que le nombre d'agents dans les services, il n'était prévu qu'une simple présentation, sans aucun vote !

La CGT a exigé l'application de l'article 14 du règlement intérieur du CSA pour obliger le président à faire procéder au vote.

Nous avons donc pu exprimer notre rejet de ce schéma !

Points soumis à vote : Approbation de 1 PV et une mesure de repyramidage

Après avoir approuvé le PV du CSA du 15/11/2023 (approbation à l'unanimité puisqu'il reprenait convenablement la teneur des débats) nous sommes passés au point n°2.

Transformation d'un emploi SU de catégorie B (chef d'atelier) en catégorie A (IMI/chef d'atelier) au STA de Mèze

Encore une preuve que l'administration passe son temps à faire et défaire !!

Enfin !! La CGT demande depuis plusieurs années le rétablissement d'un poste IMI supprimé pour d'obscure raison par un ancien DI, suppression à laquelle nous nous étions en son temps opposés.

Il s'agit de la reconnaissance de la qualification d'un poste fléché depuis des années pour un agent de catégorie B alors que celui-ci doit exercer toutes les fonctions d'un IMI (A) sans en avoir ni le statut ni la rémunération.

La CGT a approuvé cette mesure alors que d'autres organisations se sont abstenues ou ont refusé de prendre part au vote au motif de craintes quant à l'impartialité de la nomination à venir... De notre point de vue, quand l'administration ouvre des débouchés de carrière à des métiers de spécialistes on commence par approuver ce qui n'empêchera pas d'être extrêmement vigilents ensuite !

Présentation du Schéma d'emploi 2024

Alors là, accrochez-vous !!

Par un jeu de passe-passe, le président du CSA nous fait croire à des augmentations d'effectifs alors que des services sont mis à 0 ! Abjecte et fourbe stratégie qui permet à l'administration de garder la façade devant les autorités, quand l'entreprise de démolition s'active odieusement derrière.

SCANDALEUSE, la SUPPRESSION DU BUREAU DE PORT VENDRES !

Car il s'agit bien d'une fermeture. On se moque de nous en sortant des stats de dernière minute, sans les expliciter, on balaye d'un revers de main les objections légitimes de ceux qui connaissent vraiment le métier et qui s'inquiètent à juste titre du report de la charge de travail sur PERPIGNAN, qui a déjà mal

digéré l'impact du transfert des tâches du bureau de PORT LA NOUVELLE. Sans compter l'intégration difficile de la mission CCRF ... qui souffrira bientôt du départ du seul spécialiste détaché de la DGCCRF, trop effrayé par ce marasme pour rester parmi nous. Comme on le comprend ...! Merci à lui pour tous les efforts déployés afin d'aider les douaniers à la compréhension de cette mission complexe et polymorphe.

SCANDALEUSE, la SUPPRESSION DU BUREAU DE MONTAUBAN !

Toujours selon la même recette indigeste de la mise à zéro des effectifs mais on se garde de parler d'une fermeture de service (qui, elle, nécessiter(it) une consultation en bonne et due forme du CSAL). **Sur notre insistance, le DI admet qu'il faudra tenir un groupe de travail sur les effets déstabilisateurs de la fermeture des bureaux : quelles conséquences positives à la fermeture des bureaux de Tarbes et Mende à part la création de zones de non-service pour les opérateurs économiques et de non-droit pour les infracteurs ? Il faut arrêter d'être dans la pensée magique !**

SCANDALEUSE, la SUPPRESSION D'UN RÉDACTEUR AU PAE DE TOULOUSE !

Toujours plus fort ! En plein déploiement de DELTA I/E, affaiblir le service support, c'est reporter la charge de travail sur les autres collègues du PAE et sur les bureaux !

SCANDALEUSE, la SUPPRESSION DE DEUX EMPLOIS BERKANI (1 DR de TOULOUSE + UN à MONTPELLIER)

Mesure à laquelle il faudra pallier, sous peine de demander aux agents de faire le ménage dans leur bureau en arrivant le matin ! Et là, ça va coûter bonbon... Car l'administration a recours à des sociétés privées de ménage où les conditions de travail, terribles, confinent au quasi-esclavage avec des cadences qui ne permettent jamais une hygiène convenable (il suffit de consulter les registres santé et sécurité au travail Pour s'en assurer!).

SCANDALEUX, LE DÉSARMEMENT DU SRE DE TOULOUSE

Avec un enquêteur en moins (- 1/4 de son effectif en 12 ans) et ce malgré la nécessité d'accroître les contrôles, notamment en matière viti et CI... Un mépris total pour le travail effectué... Pas étonnant que les cadres ne se bousculent pas au portillon pour en prendre la tête !

SCANDALEUSES, CES ATTAQUES RÉPÉTÉES SUR LES SERVICES OPÉRATIONS COMMERCIALES et CONTRIBUTIONS INDIRECTES qui sont confrontés à des situations de plus en plus compliquées, des réglementations de plus en plus complexes, qui n'intéressent pas nos directeurs, bien trop occupés à surveiller la performance des unités qui leur assurent de belles carrières... et qui, de toutes façons, se fatigueraient bien vite à essayer de comprendre nos problèmes !

Donc, je t'enlève des effectifs de référence ici, pour t'en mettre d'autres là et regarde, les effectifs augmentent ! On nous prend pour des idiots et on prend les collègues pour des idiots.

Le problème reste entier ! **Les effectifs ne sont pas à la hauteur de la charge de travail dans TOUS les services !**

La souffrance est réelle et elle n'est pas prise en compte. ELLE EST MÊME NIÉE EN FORMATION SPÉCIALISÉE !!!

A la DI, les sièges déjà occupés par des Paris-spé sont « créés », tandis que qu'à la Recette Interrégionale, un contrat de mission de droit privé est recruté pour effectuer le travail des fonctionnaires restructurés !

On marche sur la tête !

La CGT continue à demander l'évaluation réelle et sincère de la charge de travail dans les services et dénonce avec force les suppressions d'emploi dans notre maison douane. Nous demandons donc en outre que des groupes de travail soient réunis pour évoquer ces problématiques de transfert de charges de travail et de fusion/suppression de bureaux.

Nous sommes également intervenus sur le pyramiage dans les brigades. Les emplois de spécialistes (EMC, etc.) qui peuvent indifféremment être pourvus par des agents de catégorie B ou C ne doivent pas déséquilibrer les services en conservant les capacités d'encadrement (incluant les chefs d'équipe) et d'exécution dans les unités (cf. Brigade de Port-Vendres). Le DI se dit prêt à entamer des discussions sur cette question.

I Nous avons, bien évidemment montré notre désaccord en votant CONTRE ce schéma dément.

Bilan de l'expérimentation ANACT, outil de diagnostic et d'analyse du télétravail

Le Conseiller de prévention, en charge de ce dossier, a fait une présentation de l'expérimentation faite dans plusieurs services de la DI.

Cette expérimentation sera étendue à tous les services qui le souhaitent.

L'expérimentation a mis en évidence les points positifs et négatifs du télétravail exprimés par les collègues ayant participé aux réunions.

Mais le point focal, c'est l'alourdissement considérable de la charge de travail pour les encadrants pour assurer une répartition égale de la charge de travail et maintenir un collectif de travail fonctionnel. On ne cesse de charger la barque des cadres de proximité qui n'en peuvent plus. Là encore, pas étonnant que nombre d'emplois de CS ne soient pas pourvus !

La CGT rappelle que le télétravail ne doit pas se traduire par une réduction des espaces de travail : tout agent doit pouvoir disposer d'un poste de travail dans son service. A défaut, le TT deviendra irréversible et engagera les agents affectés ultérieurement.

Par ailleurs, c'est la nature du travail qui détermine la durée du télétravail et celui-ci doit intégrer le service au public autant que la préservation du collectif de travail.

Enfin, nous avons souligné que les notes, grilles et outils, malgré nos demandes lors du dernier CSA, n'ont toujours pas été communiqués aux élus...

Bilan 2023 de l'accompagnement des agents restructurés

En 2024, il reste 7 agents substantiellement impactés par le TMF qui n'ont pas été reclassés :

- Albi : 1
- Rodez : 1
- RI : 5

La cellule de restructuration va prochainement rencontrer chaque agent concerné et un bourse à l'emploi pour le département de l'Hérault devrait permettre de répondre aux souhaits des collègues de la RI.

La CGT dénonce la casse que génèrent les transferts des missions fiscales qui désorganisent les services de l'État, déboussolent les usagers et cause préjudice au Budget du pays.

Questions diverses :

La CGT demande que :

- Les OS soient invitées comme cela se fait dans toutes les autres Directions Interrégionales lors des réunions de présentation des nouveaux mutés ➔ OK
- Les élus soient formés à la nouvelle application relative aux risques professionnels ➔ OK
- la note DIO du 22/01/2022 sur le circuit des CMO et accidents de travail soit abrogée suite à la nouvelle instruction cadre sur le sujet ➔ OK

- le calendrier FACVA à venir et les modalités organisationnelles pour la remontée des demandes des agents soient rapidement communiquées ➔ OK

- Une réponse ferme soit apportée par M le DI suite à l'interpellation de Mme la CSDS de Sète suite aux propos rapportés dans la presse sur la remise en cause du travail des services de l'État, dont la douane, sur le port de Sète.

Une entrevue a été demandée par le DI au procureur pour expliquer les missions des services des douanes sur le Port de Sète.

A noter que le DR de Montpellier était présent à la conférence de presse durant laquelle ces propos ont été tenus... Sans aucune réaction de sa part !

La CGT regrette l'absence d'un chef du PLI car les sujets sont nombreux et demande un point Immobilier sur :

- La brigade de Tarbes ➔ Le DI indique que 2024 sera l'année du choix du site de relogement :
- Le bureau de Foix ➔ Un contact a été pris avec une perspective de relogement dans des locaux administratifs
- Le bureau d'Albi ➔ Après bien des rebondissements, le relogement devrait être effectif au 2^e semestre 202
- Brigade de Millau : site de l'aéroport de Rodez. La CGT remonte que les collègues n'y disposent que d'un petit bureau pour recevoir le public et prendre leurs repas et demandent un local adapté ➔ Le DI indique ne pas être au courant de la problématique (pourtant remontée dans les registres SST avec annotation d'une transmission de tous les éléments utiles au PLI en décembre)
- Travaux de sécurisation du CE de Blagnac ➔ Le DI indique que c'est en cours. Oui, mais c'est (TRÈS) long : si ATB est aux manettes, ce n'est pas une raison pour ne pas procéder rapidement à cette sécurisation. Une première tranche de travaux aurait pu être conduite en fin d'année 2023 mais les attermoissements ont conduit à perdre plus de 7000€ de crédits qui auraient pu y être employés.
- Cofinancement de la réfection du local social de la BSI de Frouzins ➔ Il a été indiqué en FSS 31 que le DI avait écarté le cofinancement. Celui-ci répond qu'il n'en est rien. La DI a cofinancé le local social de Porta et il envisage de faire de même à Frouzins quand il aura plus de visibilité sur l'engagement de son budget soit au second semestre... Allons-nous encore perdre des crédits faute d'engagement à temps ?
- Travaux sur les locaux de Nîmes suite à l'incendie criminel et réflexion sur la sécurisation des locaux.
- Relogement du bureau de Sète.

Les représentants CGT présents que vous pouvez contacter à propos de ce CR...

Prochaine réunion du CSAL

18 juin |

**Frédérique Tuffery · Jean-Christophe Albrich
Agnès Petit-Ragaru**

Les élus au CSAL de la DI d'Occitanie : Vos représentants CGT

Titulaires	Suppléants
Frédérique Tuffery	Agnès Petit-Ragaru
Nicolas Capdeboscq	Jean-Christophe Albrich
Julien Estrampes	Sandrine Bouillot



Lien vers la page ➔ [Syndicat National des Agents des Douanes CGT Occitanie](#)